

Forêt et pelouses de Lussac

N° 3



Lettre d'information Natura 2000

Janvier 2008

La Charte Natura 2000 : quesaco ?

Le Parlement a introduit en 2005 l'idée de charte Natura 2000 dans la loi pour le Développement des territoires ruraux. Annexée au document d'objectifs, elle permet de reconnaître l'intérêt de pratiques de gestion adéquates existantes.

Ainsi, elle comportera un ensemble d'engagements (soumis à contrôle) et de recommandations, du type bonnes pratiques de gestion respectueuses de l'environnement, allant au-delà des obligations législatives et réglementaires. La Charte permettra par ailleurs d'accéder à l'exonération de la taxe fiscale sur le foncier non-bâti et à certaines aides publiques (dans le domaine forestier en particulier) sans s'investir nécessairement dans un contrat Natura 2000.

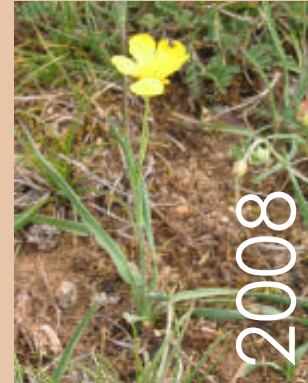
La charte deviendra alors l'engagement concrétisant l'adhésion à la démarche Natura 2000 dont l'objet est de préserver le patrimoine naturel, composé de milieux naturels et d'espèces de plantes et d'animaux.

Un nouvel outil agro-environnemental : les MAEt

Dans la continuité des contrats CTE ou CAD, signés par plusieurs exploitations agricoles du site, de nouvelles mesures agroenvironnementales dites territoriales (MAEt) vont se mettre en place à partir de 2008. Elles accompagneront financièrement les agriculteurs volontaires dans une meilleure prise en compte de la biodiversité de leur exploitation.

Strictement dédiées à la biodiversité dans les sites Natura 2000, les aides encouragent notamment l'entretien de pelouses sèches par fauche ou par pâturage adapté. Elles permettent aussi de créer des « zones de régulation écologique » sous la forme de bandes enherbées implantées en bordure de culture. Elles soutiennent par ailleurs les pratiques extensives sur prairies et l'entretien de haies, milieux indispensables à nombre d'insectes ainsi qu'à certains oiseaux et chauves-souris qui s'en nourrissent.

Concrètement, une première ébauche d'actions agroenvironnementales adaptées aux enjeux des pelouses du Lussacois sera présentée aux intéressés du groupe de travail « agricole ». Après discussion, le projet pourra être soumis à la Commission régionale agroenvironnementale pour validation. À partir de 2009, les volontaires pourront s'engager, pour 5 années, au moment de leur déclaration PAC.



Bien plus qu'un ajout au Document d'objectifs aujourd'hui âgé de 5 ans, Charte et Mesures agro-environnementales territoriales (MAEt) vont relancer la démarche Natura 2000 sur le site.

Ces nouveaux outils, en complément du Contrat Natura 2000 déjà opérationnel depuis 2002, permettront en effet de s'engager pour tout milieu et dans tout secteur d'activité, agricole, forestier ou non, pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel.



DOSSIER LES PELOUSES du LUSSACOIS

Les pelouses sont des formations herbeuses sèches, à végétation basse et plus ou moins discontinue. Elles se développent ici sur des sables et roches dolomitiques où l'on rencontre des espèces résistantes à la sécheresse, comme des orpins ou des orchidées... Le site d'importance communautaire « Forêt et pelouses de Lussac » concrétise la reconnaissance européenne pour une trentaine de stations couvrant 40 ha. Leur très grande richesse floristique leur confère une valeur patrimoniale régionale toute particulière.



Les milieux aux sols maigres et pauvres en éléments nutritifs où l'on rencontre les pelouses ont tous des allures méditerranéennes. L'herbe y est rase, la roche, affleurante, y est directement perceptible à l'œil ou au pied du promeneur. Enfin, les espèces qui les fréquentent, les couleurs qu'ils arborent comme la chaleur irradiée, renforcent encore cette sensation.

Une flore d'exception

Genévriers et chênes pubescents, essences déjà originales en région se mêlent à une flore souvent exceptionnelle sans équivalent en Poitou-Charentes. Les espèces botaniques protégées, ou très rares au plan national, y sont nombreuses. On trouve ainsi, la sabline des chaumes, petite plante rarissime d'une dizaine de centimètre de haut, aux fleurs blanches, dont les coteaux du lussacois abritent une importante population. Il faut lui ajouter la passeraie des montagnes, splendide corbeille d'or, qui présente ici son unique station du Poitou-Charentes, et l'ophrys brun, une des nombreuses orchidées sauvages qui fleurissent au printemps sur ces sols ingrats.



L'Azuré du serpolet, ailes ouvertes : habit bleu, ailes fermées : tenue mouchetée !

Une faune très particulière

La faune associée à ces milieux chauds et secs comprend la couleuvre verte et jaune, le fameux san'yar poitevin, et la couleuvre d'Esculape, symbole des pharmaciens. Ces reptiles arboricoles, les plus gros de l'Ouest français, peuvent atteindre 1,30 m à 1,50 m de long. Un papillon non moins remarquable est présent sur ces pelouses, l'azuré du serpolet. Après trois premières semaines de vie passées à se nourrir des boutons floraux de thym ou d'origan, la jeune chenille se laisse tomber au sol où elle attend d'être récupérée par des fourmis rouges dont elle mime parfaitement la larve. Transportée dans la fourmilière, elle est ensuite nourrie par les fourmis ou consomme directement leurs larves et nymphes, pour se métamorphoser près de 11 mois plus tard en un nouveau papillon. Les oiseaux sont là aussi : œdicnème criard, pipit rousseline ou pie-grièche écorcheur.

Où les arbres menacent la biodiversité

Ces diverses pelouses requièrent notre attention car elles sont menacées, par diverses activités humaines, mais d'abord par les broussailles qui ferment le milieu. En effet les pelouses pâtissent de la déprise agricole souvent liée à l'abandon de l'élevage à l'herbe ou à sa rationalisation. Les pelouses, par essence peu productives, sortent alors du système agricole et sont soumises au boisement naturel. Paradoxalement, les premières années d'abandon donnent la meilleure expression des habitats. Mais l'effet positif n'est que très transitoire et l'évolution naturelle les transforme rapidement en fourrés puis en boisements de chênes rabougris. Outre cette évolution « naturelle », les dégradations des pelouses sont surtout le fait de l'homme. Carrières, motos et 4x4, introduction de plantes envahissantes, décharges sauvages et autres utilisations intempestives ont dégradé plusieurs stations remarquables. Il est donc indispensable d'envisager, en parallèle d'un entretien des pelouses saines, des opérations de réhabilitation dynamiques afin de restaurer ce « capital nature ».



De Dolomieu

La dolomie est une roche sédimentaire proche du calcaire mais très riche en magnésium. Cette particularité, associée à la forme naturellement pulvérulente du gisement du Lussacois, la fait apprécier comme amendement des terres cultivées. Ce nom provient de son inventeur, le géologue Dieudonné DE DOLOMIEU qui la décrit en 1791. Et ce n'est qu'en 1876 qu'on appellera « Dolomites » la région des Alpes italiennes marquée par les paysages ruiniformes spectaculaires issus de l'érosion d'une roche dolomitique là-bas massive et non sableuse.



Des contrats Natura 2000 pour les pelouses



Le document d'objectifs a retenu les pelouses comme première priorité du site Forêt et pelouses de Lussac, au côté des brandes. C'est dans cette logique que le premier contrat Natura 2000 de la Vienne fut signé en 2004 par un particulier pour la restauration de deux parcelles de pelouses à Lalœuf (par convention avec le Conservatoire d'espaces naturels, propriétaire) et à Villeneuve. Depuis lors, au cœur du printemps, ses chèvres et ânes « de compagnie » laissent la place aux fleurs : hélianthème des Apennins, bugle de Genève, anémone pulsatile ou renoncule à feuilles de graminées.

Par ailleurs, le CPA-CPIE de Lathus propriétaire des grottes de Font Serin s'est engagé dans une lutte mécanique contre les épines noires, buis et ronces qui colonisent les pelouses de leurs parcelles. Un entretien par pâturage n'a pas été retenu du fait de l'éloignement de leur ferme. Les milieux dégagés et leurs lisières sont certainement utilisés par les chauves-souris qui gîtent dans la cavité souterraine.



A droite : parcelle gérée avec un contrat de pâturage et de coupe



Un partenaire privilégié pour les pelouses

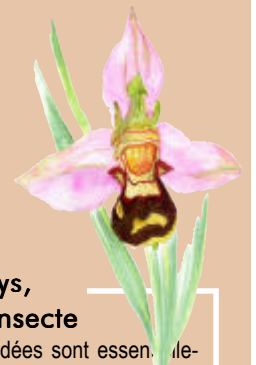
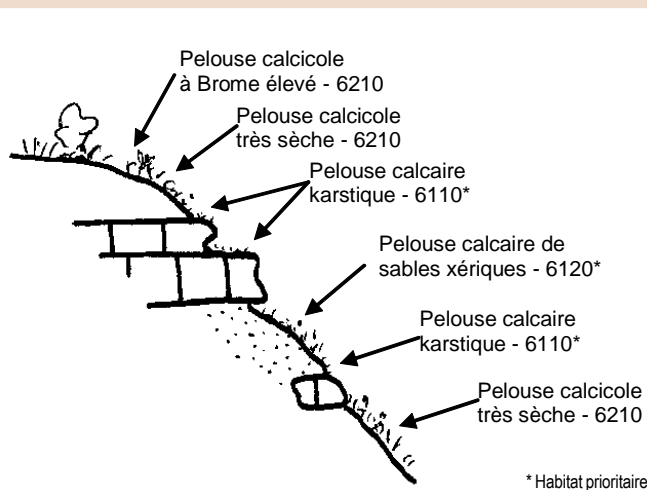
Le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes intervient depuis 1996 à Lussac-les-Châteaux et Sillars pour la sauvegarde de certaines pelouses sèches. Il a pris la suite d'opérations réglementaires mises en place dès 1989 sous la forme d'arrêtés de protection de biotopes. Le préfet répondait alors à l'inquiétude d'associations de protection de la nature face à la menace de destruction de stations botaniques exceptionnelles par le développement des carrières de dolomie.

L'outil du Conservatoire est la maîtrise foncière par acquisition ou convention de gestion, afin d'assurer la pérennité des habitats naturels visés. Il est ainsi propriétaire de parcelles de pelouses sur Lalœuf à Sillars ainsi que sur la butte de l'Arrault à Lussac-les-Châteaux. Pour la gestion de ces sites, il s'en remet dans la mesure du possible à des acteurs locaux.



Sablaine des chaumes

Répartition des divers types de pelouses d'intérêt européen (avec leur code Natura 2000) selon les différents faciès des coteaux dolomitiques.



L'ophrys, fleur insecte

Les orchidées sont essentiellement pollinisées par les insectes. Elles ont élaboré des méthodes ingénieuses, portées au plus haut degré par les ophrys. Ils émettent d'abord des substances chimiques qui attirent les insectes jusqu'à eux. La tromperie se poursuit alors : leur plus grand pétale imite un partenaire sexuel pour leurrer l'arrivant. Lors du pseudo-accouplement qui s'ensuit, l'ophrys dépose son pollen sur l'insecte qui fécondera les fleurs visitées par la suite.

À l'école des pelouses



Le printemps 2006 a vu la réalisation par la LPO Vienne d'une « grande quinzaine » Natura 2000 visant à l'information sur les pelouses sèches de Lussac-les-Châteaux et Sillars. Elle s'articulait en deux étapes : tout d'abord une série d'animations auprès des classes de primaires, puis une ouverture au grand public par une soirée diaporama-débat et une journée de découverte (balade et dessin). Il s'agissait de favoriser une meilleure connaissance locale des pelouses et de la démarche Natura 2000.

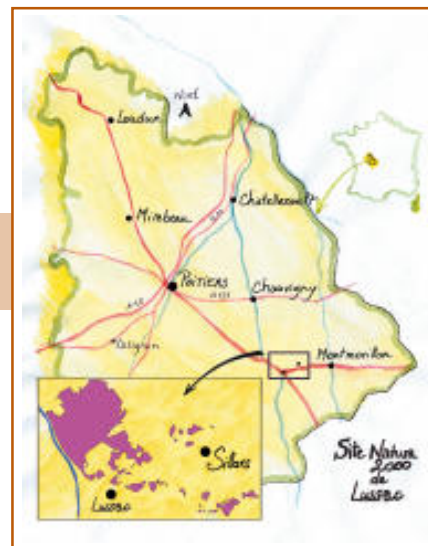
Accompagnés de leurs enseignants, 130 enfants de Lussac-les-Châteaux et Sillars ont ainsi découvert les caractéristiques naturelles et paysagères de pelouses proches de leur école. En soirée, 31 personnes ont participé à un diaporama coloré par les diverses espèces de plantes et d'animaux caractéristiques de ces milieux sensibles. Le lendemain, par une journée radieuse, 9 autres sont partis à la découverte des pelouses, à l'échelle du paysage puis, plus en détails. En effet, un atelier dessin de pleine nature a permis d'immortaliser les observations de cette journée.

L'excellent partage des connaissances de chacun a permis des échanges riches et plusieurs Lussacois ont montré leur profonde motivation pour agir en faveur de la conservation de ces milieux exceptionnels.



L'Université sur la pelouse

Depuis l'ouverture du Master Pro en Génie Écologique par l'Université de Poitiers en 2004, les étudiants de deuxième année suivent un enseignement sur le thème Natura 2000 et Directive Habitats, illustré par l'élaboration puis la mise en œuvre du document d'objectifs du site Forêt et pelouses de Lussac. Après une présentation en salle des grands enjeux de Natura 2000, une sortie sur le terrain permet d'approfondir les enjeux de conservation des pelouses sur sables dolomitiques (Barbotterie, Grands Moulins, Chez Vallet, L'Arrault). Si l'automne n'est certes pas la saison idéale pour en découvrir les richesses floristiques, cet exercice appliqué montre notamment aux étudiants la nécessité de prendre en compte, au-delà du fonctionnement de l'écosystème, les interactions avec les multiples acteurs.



OPÉRATEUR LOCAL

chargé du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :
Thierry DUBOIS et Cécile GRACIEUX

Contact :

LPO Vienne
Ligue pour la Protection des Oiseaux - Vienne

389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 55 22
Fax : 05 49 30 11 10
Mél : vienne@lpo.fr



avec comme partenaires :
Vienne Nature et le **Centre régional de la propriété forestière**

NATURA 2000 SUR INTERNET



Trouvez sur internet des informations générales sur le réseau Natura 2000, les textes d'application en France, les cartes d'un site en Vienne ou hors département, ainsi que des exemples d'actions sur des sites déjà opérationnels (Eurosité).

DIREN Poitou-Charentes :

<http://www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr>

Ministère de l'écologie :

<http://www.natura2000.fr>

Commission européenne :

http://ec.europa.eu/environment/nature/index_eu.htm

Eurosité : <http://www.natura.org/>

Réalisation : © LPO Vienne / Photos : Thierry Dubois, Samantha Bahley / Impression LPO Vienne